

## Conseil d'arrondissement Septembre 2024

### VOEU

#### **Vœu pour reconsidérer urgemment la circulation sur le quartier Jean Moulin en remettant en double sens le sud de l'avenue du Général Leclerc**

Après plusieurs refus, notamment en l'absence d'une étude de circulation, le préfet de police a finalement autorisé avec des réserves la ville de Paris à engager, sans réelle concertation préalable avec les riverains concernés, des travaux sur la voirie au sud de l'avenue du Général Leclerc.

Lors de leur achèvement prévu en juin 2024, ces travaux entraîneront la mise en sens unique définitive de ce tronçon de l'avenue du Général Leclerc entre la Porte d'Orléans et la place Victor et Hélène Basch, entraînant durablement une orientation des flux sortants de véhicules sur l'ensemble du quartier Jean Moulin tout particulièrement sur l'avenue Jean Moulin et la rue des Plantes mais aussi sur les rues adjacentes.

Cette augmentation très significative du nombre de véhicules qui transitent déjà et transiteront au quotidien par les voiries non adaptées du quartier Jean Moulin entraîne une dégradation très nette du cadre de vie, de la sécurité, de la tranquillité et de la santé de près de 8500 riverains qui comptent parmi eux de nombreux enfants en crèche ou scolarisés ou des personnes en situation de handicap.

Face au succès d'une pétition en ligne ayant réuni plus de 1700 signataires contre le projet de mise en sens unique du sud de l'avenue du Général Leclerc,

Face au peu de considération des instances municipales pour apporter des réponses argumentées aux nombreuses sollicitations des riverains et commerçants depuis plusieurs mois,

Face à l'incapacité des instances municipales à avoir anticipé les conséquences de leur décision et aujourd'hui à fournir des chiffres permettant de caractériser objectivement les impacts de cet aménagement sur le quartier Jean Moulin,

Face aux nombreux témoignages dont se fait l'écho l'association QJM14 et aux données ayant pu être analysées qui traduisent la dégradation brutale de la qualité de vie au quotidien des quatorziennes et quatorziens du quartier Jean Moulin,

Les conseillères et conseillers de quartier de Jean Moulin Porte d'Orléans forment le vœu que la mairie du 14<sup>ème</sup> reconsidère urgemment sa décision de mise en sens unique de la circulation sur l'avenue du Général Leclerc dans sa partie sud entre Porte d'Orléans et Place Victor et Hélène Basch et prenne la décision de remettre cette avenue à double sens.

Je vous en souhaite bonne réception. Je reste disponible s'il est nécessaire de l'explicitier en préalable de la plénière du 28 mai.

Bien cordialement,

Bertrand Manterola, Président de l'association QJM14